

FICHE MISSIONS RESPONSABLE QUALITE

Mission transverse à 5 EHPAD associatifs (Ste Gemme la Plaine, Vix, Doix les Fontaines, Champagné les Marais et Le Landreau aux Herbiers) qui se sont constitués en Fédération. Le/la responsable Qualité sera rattaché(e) à un établissement puis missionné(e) pour intervenir sur chacun des sites, les activités suivantes lui seront attribuées en fonction des priorités et axes d'amélioration définis par chacun des EHPAD :

ACTIVITES PRINCIPALES :

1. Mise en place, pilotage, coordination et évaluation du programme qualité et RSE
 - a. Mettre en application le projet qualité et de gestion des risques en cohérence avec le projet d'établissement et le CPOM.
 - b. Constituer et piloter une démarche d'analyse de l'existant.
 - c. Sélectionner les axes et actions prioritaires en lien avec le Projet d'établissement et /ou le CPOM
 - d. Réaliser le suivi administratif des démarches, mettre en œuvre les plannings de déploiement.
 - e. Rédiger les protocoles, procédures, accompagner les équipes pour élaborer les conduites à tenir et assurer le suivi du DURP
 - f. Constituer les tableaux de bords de suivi qualité ou mettre en application ceux existant dans l'établissement.
 - g. Assurer le suivi des événements indésirables.
 - h. Suivre les projets d'amélioration qualité et initier la formalisation de la démarche RSE dans l'établissement
2. Développer la culture qualité/risques dans l'établissement
3. Accompagner et former les équipes
4. Assurer une veille juridique et réglementaire relative à la qualité et aux risques